



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SUR LE FROMAGE ?!?

Par
Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

Après quatre années de dures négociations, le Canada va signer, bien avant les États-Unis, une entente de principe historique avec l'Union européenne qui en fera le seul pays à bénéficier d'un accès privilégié aux deux principaux marchés du monde. Cet accord contiendra des milliers de clauses au sujet de centaines de produits et traitera aussi de mobilité de main-d'œuvre avec un total de 27 pays. Mais on ne semble s'emballer depuis hier que sur un seul sujet : l'effet malheureux de certaines mesures sur les producteurs fromagers du Québec.

Dans un effort pour clore ce débat, et pour faire valoir la grande valeur de cet accord, permettez à la FCCQ de brosser un tableau plus large de l'accord en question.

D'abord, des milliers de tarifs qui sont actuellement appliqués aux produits québécois exportés vont être abolis, ce qui profitera à plusieurs entreprises, notamment des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, des produits chimiques et plastiques, du bois, des pâtes et papiers, des produits de la mer... et de canneberge et de sirop d'érable! Les bénéfices de l'accord se matérialiseront également en termes de mobilité de main-d'œuvre et de fluidité des investissements.

Cet accord est l'occasion pour nos producteurs et manufacturiers non seulement de rejoindre un immense marché, quatorze (QUATORZE!) fois plus grand que le Canada, mais aussi de diversifier leurs clientèles, ce qui stimulera l'innovation et générera des améliorations de productivité. Il permettra entre autres au Québec d'améliorer sensiblement sa balance commerciale qui ne cesse de chuter depuis une dizaine d'années.

Et le fromage dans tout ça?

Au Québec, les médias accordent depuis hier une importance démesurée à un élément de l'accord avec l'UE : l'augmentation des importations de fromage européen qui sera désavantageuse pour les producteurs de fromages fins du Québec.

À ce sujet, les producteurs de lait du Québec et du Canada reçoivent actuellement une aide substantielle de l'État. En vertu de la gestion de l'offre, le Canada impose des tarifs de 299 % sur les importations de beurre et de 246 % sur le fromage, au-delà des faibles quotas autorisés. Il s'agit d'une protection considérable qui n'est pas remise en cause ici.

L'OCDE a déjà estimé que la gestion de l'offre représentait un soutien aux producteurs canadiens de lait de 2,7 MM \$ par année. De plus, au Québec le prix du lait est déterminé par le gouvernement et plusieurs études ont démontré que ce prix a augmenté plus rapidement que l'inflation et même que les coûts de production. L'une des raisons qui expliquent le prix élevé des fromages québécois est justement que nos fromagers doivent s'approvisionner en lait québécois qui est plus cher.

Les consommateurs québécois acceptent, dans une forte proportion, de payer plus cher le lait et les produits laitiers parce que cela permet aux producteurs agricoles de vivre correctement de leur métier.

La Fédération ne nie aucunement que les importations accrues de fromage européen vont avoir des répercussions sur les producteurs de fromage québécois. Dans ce contexte, il est légitime que le gouvernement fédéral accorde une compensation qui permettra aux producteurs de s'adapter aux nouvelles conditions de marché.

Au moment où les Américains manifestent des signes de protectionnisme et où l'économie américaine bat de l'aile, nous avons besoin de nous ouvrir sur d'autres marchés. Les négociations sont maintenant terminées. Il faut aider les fromagers plutôt que de chercher à bloquer l'entente. Et il faut surtout ne pas oublier les effets positifs globaux que générera l'entente.

Nous possédons la robustesse, le savoir, l'expertise et l'ambition qui nous permettront de tirer globalement profit de cet accord avec l'Union européenne. Faisons-nous confiance et profitons de cette formidable occasion pour croître, pour prospérer et pour créer de la valeur au bénéfice de tous les Québécois.